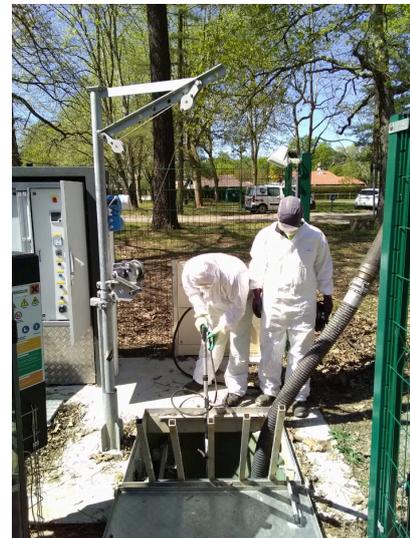


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Covid-19 : 20 agents de la Régie de l'assainissement travaillent pour vous, adoptez les bons gestes pour éviter leurs interventions d'urgence**



*Dans le contexte actuel de l'épidémie de COVID-19, la Régie intercommunale de l'assainissement continue d'assurer ses missions de service public et se trouve en première ligne pour traiter les eaux usées qui sont possiblement porteuses du virus. Si le personnel est équipé pour faire face à ce potentiel risque lors des opérations de terrain, il n'est pas inutile de rappeler les bons gestes pour assurer le bon fonctionnement du réseau en particulier ce qu'il ne faut pas jeter dans les canalisations.*

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il n'y a, à ce jour, aucune preuve de la survie du Covid-19 dans les eaux usées et dans les boues issues des stations d'épuration des eaux usées (STEU). Toutefois, le risque n'est pas totalement exclu.

Concernant l'épandage des boues issues des STEU, les exigences réglementaires actuelles garantissent notamment le bon fonctionnement des procédés hygiénisants de leur traitement et le respect des critères d'hygiénisation avant leur retour au sol. Un renforcement des contrôles a été mis en œuvre afin d'assurer le caractère effectif de ces traitements.

Concernant le personnel de la Régie intercommunale de l'assainissement, mobilisé pour assurer le service et les astreintes 24/24, il a été équipé afin de ne prendre aucun risque : combinaison, masque, lunettes... Néanmoins, en cette période où nombreuses sont les personnes chez elles, ils sont trop souvent obligés d'intervenir en urgence pour déboucher des canalisations obstruées. Aidons-les à ne pas prendre de risque en adoptant les bons gestes.

## Je ne jette pas tout à l'égout

Nous recourons à de grande quantité d'eau pour nos tâches quotidiennes. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un réseau d'assainissement. Cette action permet de dépolluer l'eau avant son rejet vers le milieu naturel. Bien qu'il soit appelé à tort "tout à l'égout", le réseau d'assainissement n'est pas destiné à tout recevoir. Pour assurer son bon fonctionnement chacun de nous peut agir en triant ses déchets.

Tout déchet qui ne représente pas des eaux usées ou pluviales doit être éliminé avec les ordures ménagères (lingettes, cotons tiges, mégots, couches, serviettes hygiéniques, rouleaux de papier toilettes...). À noter que les lingettes sont un véritable fléau. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration augmentant ainsi le prix de l'assainissement. Après utilisation, veillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration.

Les huiles et les graisses (de canard chez nous...) sont, elles-aussi, la cause de nombreux bouchons dans les conduits d'évacuation.

Déversés dans des éviers ou des toilettes, les produits chimiques perturbent, eux, le bon fonctionnement des stations d'épuration. En effet, celles-ci procèdent à des traitements biologiques. Ces traitements composés de micro-organismes vont venir détruire les matières organiques contenues dans l'eau. En présence de produit toxique, les micro-organismes meurent. Il est donc fortement recommandé de rapporter ces produits nocifs dans des déchetteries en même temps que les huiles et les graisses.

Enfin, il faut savoir que les stations d'épuration ne traitent pas les molécules des médicaments. Jetés dans les toilettes, ils se retrouvent directement dans la nature avec des conséquences sur les écosystèmes.

Ces recommandations sont aussi valables pour les eaux usées pluviales et en particulier les avoires.

### TYPES DE PRODUITS ➤ OÙ LES JETER ➤ CONSÉQUENCES



#### Épluchures

fruits et légumes

Compostage,  
déchets  
ménagers

Coûts de traitement  
superflus.



#### Les substances chimiques

peinture, solvants, diluants,  
et hydrocarbures

Déchetterie

Perturbations sur le  
fonctionnement des stations  
d'épuration.



#### Les médicaments

Pharmacie

Molécules non traitées par  
les stations d'épuration :  
conséquences directes sur la  
physiologie des organismes  
aquatiques.



#### Les huiles et les graisses

friture, cuisson, huile de vidange...

Déchetterie

Diminution des performances  
des stations d'épuration.



#### Les objets solides :

les mégots, les couches, les protec-  
tions hygiéniques, les cotons tiges,  
les rouleaux de papier-toilettes.

Poubelles

Obstruction, détériorations  
des pompes de relevage,  
ayant un impact sur le coût de  
l'assainissement.